

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par la présente, il est porté à la connaissance du public conformément à l'article 2 de la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit dans l'environnement, que les projets de plans d'action de lutte contre le bruit suivants ont été adoptés par le Conseil de Gouvernement en date du 15 mai 2025 :

- Plan d'action de lutte contre le bruit du trafic routier
- Plan d'action de lutte contre le bruit du trafic ferroviaire
- Plan d'action de lutte contre le bruit du trafic aérien
- Plan d'action de lutte contre le bruit dans l'agglomération de Luxembourg
- Plan d'action de lutte contre le bruit dans l'agglomération du Sud

Le dossier y relatif est déposé à la maison communale de Betzdorf pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de la présente publication. Le public peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture habituelles des bureaux.

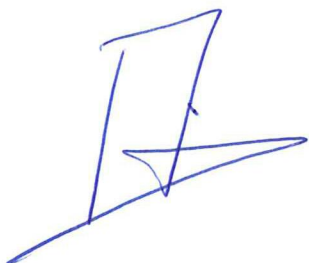
Pendant cette même période, les observations peuvent être soumises par voie électronique ou par écrit au Collège des bourgmestre et échevins.

Une réunion d'information se tiendra le **30 juin 2025, de 17h30 à 19h30**, au Centre Culturel de Merl (Home St. Gengoul), 26 rue St. Hubert, L-1744 Luxembourg.

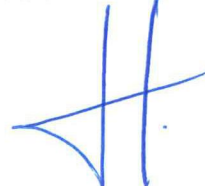
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site internet www.emwelt.lu ou contacter l'adresse suivante : mannerkameidi@ae.v.etat.lu

Berg, le 11 juin 2025.

Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



Administration Communale de Betzdorf
11, rue du Château | L-6922 Berg
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu
Facebook: [GemengBetzder](#) Instagram: [gemeng_betzder](#)
betzdorf.lu